

Rentrée 2006

Des satisfecit officiels à la réalité

Alors que le ministre passait d'une chaîne de radio à un plateau de télévision pour vanter les multiples nouveautés de sa rentrée, les enseignants découvraient, dans leur établissement, la réalité d'une rentrée de tous les dangers pour les personnels.

Nous avons analysé ces dangers et ces «nouveautés» dans le bulletin national de septembre.



Vous trouverez ci-contre le communiqué adressé à la presse par le SNCL et qui reflète, grâce aux informations transmises par les responsables académiques et les correspondants du SNCL, que nous remercions pour leur participation, la diversité des problèmes rencontrés.

Une rentrée en faux-semblants

Le communiqué de presse du SNCL

« Si la préparation d'une rentrée consiste à mettre un adulte devant chaque classe le premier jour de l'année scolaire, sans se soucier des conditions d'enseignement et d'étude, alors, la rentrée 2006 est globalement réussie car les postes sans enseignants sont rares.

Mais derrière les déclarations et les satisfecit officiels se cache une réalité scolairement et socialement moins présentable :

1 – On note des effectifs très variables de 15, ou même moins, à 30 en collège. Les taux moyens affichés par le Ministre n'ont donc pas grande signification. Les effectifs sont en hausse dans de nombreux lycées.

2 – Nos adhérents nous signalent la multiplication des postes partagés entre plusieurs établissements, ce qui aggrave les durées de transport des personnels, multiplie les problèmes d'organisation, rend les conditions de travail et la concertation plus difficiles.

3 – Dans certaines académies, on observe une augmentation importante du nombre des heures supplémentaires et des missions qu'elles permettent d'assurer.

Dans d'autres académies, les heures supplémentaires attribuées ont été supprimées pour affecter des enseignants titulaires dont le poste a été fermé.

4 – Dans une majorité d'académies, de nombreux contractuels et vacataires ne sont pas réemployés, victimes directes des consignes données par le ministère des finances dans le cadre budgétaire de la LOLF. D'autres n'ont obtenu qu'un service réduit, ce qui entraîne une baisse sensible de la rémunération pour les uns et chômage pour les autres.

5 – Les réductions de crédits de l'État attribués aux établissements scolaires (encore la mise en œuvre de la LOLF) ont empêché de nombreux collèges de renouveler les manuels scolaires dans certaines disciplines où les programmes ont été modifiés.

6 – Plusieurs innovations de la rentrée (PPRE, socle commun, etc) sont mises en place sans moyens et sans formation des personnels. Les enseignants éprouvent un sentiment d'improvisation, de bricolage.

7 – Aucune amélioration n'a été apportée à la "médecine de prévention" destinée aux personnels de la Fonction Publique. Dans l'Éducation Nationale, on est très loin d'avoir un suivi médical annuel comme la loi l'impose pourtant.

8 – Enfin de nombreux enseignants ont été scandalisés par l'exploitation médiatique et financière des chiffres relatifs à la violence scolaire faite par l'hebdomadaire "Le Point". La publication d'un palmarès tronqué ajoutera une stigmatisation supplémentaire aux difficultés rencontrées par les personnels pour faire exister le service public d'éducation dans les établissements les plus touchés par le climat de violence.

Sous des opérations de camouflage, la rentrée 2006 révèle son lot de difficultés, spécifiques ou récurrentes. »

Résultats du Bac 2006

81,9 % des candidats au bac ont été reçus à la session de 2006, soit 2 points de plus qu'en 2005.

Pour le bac général, le taux de réussite passe de 83,9 à 86,5 %, de 76,1 à 77 % pour les séries technologiques et de 75,1 à 76,8 % pour les bacs professionnels.

C'est dans la série S que la progression est la plus forte (+ 4,4 points).



Sans tomber dans le dénigrement systématique, **les manifestations** de satisfaction des responsables du Ministère doivent, à notre avis, **être doublement tempérées.**

Tout d'abord, parce qu'une observation attentive montre que **chaque année scolaire marquée par un événement social important s'est conclue par les résultats du bac en progression** : 1968 et ses événements, 2003 et ses longues grèves contre la réforme des retraites, 2005 et son **mois de grève** des lycéens, et enfin 2006 et le dur conflit contre le CPE.

Avec un peu de perfidie, on pourrait conclure que **moins les élèves ont d'heures d'enseignement et meilleurs sont leurs résultats au bac.** Mais cette réflexion n'est pas seulement ironique au moment où le Gouvernement a commandité des audits qui concluront à la « nécessité » de réduire le nombre d'heures d'enseignement, en collège comme en lycée.

Fiches pédagogiques téléchargeables

Ces fiches sont mises en ligne sur le site Internet du Ministère www2.educnet.education.fr dédié aux **technologies de l'information et de la communication**. Les fiches disponibles correspondent au travail effectué sur 2 ans par une vingtaine d'enseignants de collège et de différents types de lycées, dans 13 académies.

Une visite sur ce site ne peut être qu'instructive.

Attention au « poids » des fichiers téléchargeables puisque l'ensemble des fiches représente 12 Mo.

Agenda

29 août: rencontre avec la direction de la **rédaction de l'AEF.**

30 août: rencontre avec les responsables «partenariat» du **Crédit Social des Fonctionnaires**.

13 septembre: réunion du **Bureau national du SNCL** (bilan de rentrée).

Le projet d'établissement

Il a été récemment ou devra être prochainement revu, **dans chaque établissement**. Il doit obligatoirement comporter un volet pédagogique et plusieurs autres dispositions prévues par la **loi FILLON**.

Nous déconseillons vivement aux enseignants de pratiquer la politique de la « chaise vide » au Conseil d'Administration.

Les conséquences, notamment sur la liberté pédagogique, pourraient en être particulièrement lourdes.

Ordinateurs portables

Le **Conseil régional d'Aquitaine** va consacrer **73 500 euros** pour équiper partiellement (81 ordinateurs, 6 serveurs, 6 onduleurs et 18 bornes wifi) **6 lycées de la Région.**

Le Conseil régional explique sa décision en faisant valoir **un coût par poste inférieur à celui des ordinateurs personnels** actuellement utilisés dans les lycées. L'économie est notamment réalisée sur les **coûts structurels d'équipement des bâtiments**, plus particulièrement la réduction du câblage et la souplesse des implantations, et sur la **maintenance informatique.**

Cet équipement va permettre à la Région de **conduire des études préalables** qui pourraient déboucher sur une décision d'équipement plus massif.

Bien entendu, rien n'empêche le Conseil d'Administration de **n'importe quel établissement scolaire** du territoire national, s'appuyant sur une étude et des objectifs argumentés, de **solliciter de sa collectivité de tutelle ce type d'équipement.**

Textes signalés

B.O. n° 31 du 31 août 2006:

-Prévention et lutte contre la violence. *C. n° 2006-125 du 16-8-2006.*

- Scolarisation des élèves handicapés – Rentrée 2006.*C.n° 2006-119 du 31-7-2006.*

-Mise en œuvre des PPRE à l'école et au collège. *C. n° 2006-138 du 25-8-2006.*

B.O. n° 32 du 7 septembre 2006:

- Candidatures dans des établissements de la MLF à l'étranger – année 2007-2008.*N.S. n° 2006-134 du 24-8-2006.*